

# ECH@ RESEAU

N° 62

Vendredi 2 avril 2021

## ÉDITO

« **Les mineurs non accompagnés, surreprésentés chez les délinquants** » titre dans son numéro en ligne du 25 mars, avec force détails chiffrés, la Fondation iFRAP qui se présente comme « *Think Tank dédié à l'analyse des politiques publiques* ». L'article s'appuie sur un récent rapport réalisé par l'Assemblée Nationale qui serait « *le pendant sécuritaire du rapport de la Cour des Comptes qui mettait le doigt sur les manquements de l'Etat* ». Cette présentation est un peu perverse, comme si c'était un jeu à égalité : il y a des manquements des deux côtés. Non ! En droit et en fait, les enfants sont des enfants et les adultes, à plus forte raison lorsqu'ils sont en charge de l'Etat, ont l'obligation de les protéger. La foison de chiffres qui les concernent, et qui sont sans doute vrais, ne démontrent-ils pas que ces jeunes seraient d'abord un danger ? Non ! Ils confirment que l'Etat français ne respecte ni la loi, ni ses engagements internationaux en ne protégeant pas les mineurs en provenance d'ailleurs et résidant sur son sol, en les abandonnant à leur sort, en les livrant ainsi à la débrouille et surtout à des réseaux mafieux. Les médias qui font sensation avec ces nouvelles devraient d'abord se pencher sur les causes ; ils feraient leur job en aidant à lutter contre les préjugés et la xénophobie. N'est-ce pas le B-A BA du journalisme ? (<https://clck.ru/U52uY>).

## INFOS RÉGIONALES

**Groupe local « Réseau Hospitalité » Vaucluse.** Comme nous l'avons évoqué en début d'année, dans le n° 51 du journal, l'association « *Le Village* » de Cavaillon nous a sollicité pour la création d'un groupe « *Réseau Hospitalité Vaucluse* », pour veiller tout particulièrement à l'accueil et l'hébergement inconditionnels des personnes en demande de régularisation. Après plusieurs rencontres, il a été convenu que le *Réseau Hospitalité* pouvait soutenir ce projet qui partira, au moins au départ, des Accueils de Jour de Cavaillon et d'Avignon. Ils sont gérés respectivement par Le Village et le Secours Catholique ; une première visite nous a impressionnés par la qualité humaine des services offerts et l'implication de plusieurs personnes accueillies. La Fondation Abbé Pierre a accepté d'appuyer financièrement le projet, ce qui a permis d'embaucher une salariée à mi-temps pendant une année, particulièrement pour l'accès aux droits. Nous en reparlerons.

**Les associations ont gagné !** Le tribunal de Nice a donné raison aux associations en demandant au préfet de les laisser accéder aux locaux préfabriqués de la Police aux Frontières de Menton qui retiennent les migrants interpellés à la frontière franco-italienne avant leur renvoi en Italie. Statuant en référé, le tribunal a estimé que le refus opposé par la préfecture porte atteinte à la « *liberté d'aider autrui dans un but humanitaire* ». A lire sur <https://clck.ru/U3oke>.

**Procès des solidaires de Briançon.** Le n° 59 d'ÉCH@ du RÉSEAU rappelait les deux procès qui criminalisent la solidarité avec les exilé-es et les sans papiers, notamment celui de Gap, le 22 avril. Il est possible de soutenir les deux solidaires accusés en signant une pétition pour exiger leur relaxe (<http://chng.it/TbYL4kjZ>), en les soutenant financièrement (<https://clck.ru/U3nxZ>).

## INFOS NATIONALES

« **La solidarité ne sera plus un délit** ». Ce 31 mars fera date ! La Cour de cassation a définitivement relaxé Cédric Herrou. Il avait été condamné à trois reprises. « *...après 11 garde à vues, 5 perquisitions et 5 procès et 5 ans de lutte, la solidarité ne sera plus un délit* » a-t-il déclaré après sa relaxe. A lire sur <https://is.gd/F2gsEc> et <https://clck.ru/U2c77>

**Dématérialisation des demandes de titre de séjour.** Après la condamnation de la préfecture de Seine-Maritime, six organisations lancent une offensive générale contre la dématérialisation imposée des démarches pour accéder à un titre de séjour : des requêtes ont été déposées le 30 mars contre les préfectures de l'Hérault, de l'Ille-et-Vilaine, du Rhône, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, qui imposent la prise d'un rendez-vous en ligne. A lire sur le site de La Cimade : <https://clck.ru/U2ZDz>

« **Ne passons pas à côté de l'humanité** » : c'est le thème de la nouvelle campagne de La Cimade qui, par le biais d'un film, illustre les nombreuses fois de notre quotidien où nous pouvons passer à côté de la détresse d'autrui sans agir. Dans notre société où les rencontres se font de plus en plus rares et où l'entre-soi croît, il est souhaitable de renouer le dialogue entre chacun.e d'entre nous. Cette campagne sera diffusée sur France 2 et France 5 du 29 mars au 4 avril ainsi que sur différents sites internet partenaires comme Le Monde, France 24 ou encore Télérama. Voir le film : <https://vimeo.com/528834636>

## ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

« **Un toit, c'est un droit !** ». Dans le cadre d'un appel européen, plus d'un millier de personnes ont manifesté samedi dernier contre le mal-logement à Marseille. A lire sur <https://is.gd/DGqmVa>.

**Carte des Maraudes à Marseille.** L'équipe QX1 Welcome Map vient de passer en ligne une version réactualisée de la carte des maraudes, qui avait été publiée lors du premier confinement. Les maraudes y sont représentées par jour de passage, ce qui devrait aider à visualiser quels secteurs de la ville sont couverts. La *maraude sans nom* a aidé à améliorer cette carte et à mettre à jour les informations. La carte est accessible sur cette page : <http://qx1.org/maraudes-marseille/>. Une présentation détaillée de la carte sur <https://mailchi.mp/b723183d813e/qx1-mise-a-jour-6249300>

**Des mots pour la radio.** Dans le cadre des ateliers organisés par l'association « *A voix haute* », la radio des jeunes revient pour une nouvelle bande son, où il est question d'égalité : est-ce que les femmes peuvent diriger un pays ? Est-ce que les garçons peuvent pleurer ? Est-ce que les femmes peuvent choisir de ne pas avoir d'enfants ? Écoutez la discussion sur <https://youtu.be/4k5-fr7-gV4>

**Projet de création d'un pôle alimentaire solidaire d'excellence.** Le réseau de boulangeries solidaires « *Pain et Partage* » travaille actuellement sur la création d'un « pôle alimentaire solidaire territorial et d'innovation sociétale » (PASTIS) dans les quartiers Nord de Marseille. Pour ce projet de tiers-lieu, la halle des anciens abattoirs de Saint-Louis apparaît comme le site idéal. A découvrir sur <https://is.gd/bjFHs0>.

## AGENDA

**Mercredi 7 avril** : de 14h30h à 17h : Permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille)

**Samedi 17 avril** : La 8ème rencontre de l'hébergement solidaire, qui devait avoir lieu le 17 avril, est reportée (pour cause de crise sanitaire, le Théâtre de l'Œuvre ne pouvant ouvrir ses portes).

## LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 27 mars et le 2 avril, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 2 demandes d'hébergement concernant 2 jeunes-hommes.